

ASSEMBLÉE PAROISSIALE DU 28 MARS 2023

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42

Conseil de paroisse :

Présents : M. Benoît Chobaz, président
M. Dominique Ayer, vice-président
M. Bruno Clerc
M. Luc Mo Costabella
Mme Cristina Marques
M. le curé Daniel Agbeti
Mme Stéphanie Oberson, caissière
Mme Anne-Françoise Phillot, secrétaire

Commission financière :

Présents : M. Christophe Girard, M. Jean-Marc Fasel, M. Marc Delabays

Paroissiens :

Excusés : M. Frédéric Rossier, M. l'abbé Fabien Benz, M. Achille Deillon,
Mme Christiane Clerc, M. Oliver Amtutz

L'assemblée débute à 20h17.

Accueil et prière

Le président salue les personnes présentes et les remercie de leur présence. Il demande un instant de silence et de recueillement pour tous les membres de notre communauté absents, malades ou décédés depuis l'année dernière, en particulier pour M. Michel Schmoutz, M. l'Abbé Paul Devaud, M. Bertrand Kolly, M. l'abbé Maurice Genoud, M. Aloys Page et tous les défunts de nos familles. Une pensée également pour M. l'abbé Guy Page qui a fêté ses 90 ans en janvier.

Prière par M. l'abbé Daniel Agbeti.

Ordre du jour :

1. Constitution de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport du conseil de paroisse
4. Comptes 2022, rapport de la commission financière
5. Budget 2023, rapport de la commission financière
6. Investissements :
 - 6.1 Remplacement des fenêtres de la ferme, crédit y relatif
 - 6.2 Rénovation Maison St-Charles bâtiment 126, crédit y relatif
7. Election des membres de la commission financière
8. Désignation des candidats à l'élection des représentants des paroisses à la Corporation Ecclésiastique Cantonale
9. Message de M. le curé
10. Divers

Le président mentionne que le rapport du conseil de paroisse sera présenté par chaque responsable de dicastère en incluant les comptes 2022 (fonctionnement et investissement), ainsi que le budget 2023 (fonctionnement et investissement). Suivront les rapports de la commission financière et l'approbation pour chaque objet.

43 **1. Constitution de l'assemblée**

44 Le président nomme deux scrutateurs : Mme Angeline Dubey et M. Pierre-Alain Rapelli.

45 Le président informe que l'assemblée a été convoquée selon l'art. 12 du règlement sur les
46 paroisses, à savoir 15 jours avant l'assemblée par avis dans la Feuille officielle et aux piliers
47 publics. Il rappelle que seules les personnes catholiques de plus de 16 ans, résidants sur le
48 territoire paroissial de Romont, ont droit de vote. Ce qui exclus M. le curé Daniel Agbeti,
49 Mme Amélie Bulliard, nouvelle responsable des scouts St-Raphaël de Romont et la secrétaire,
50 ces personnes n'habitant pas Romont. Les conseillers de paroisse n'ont pas le droit de vote sur
51 les comptes de fonctionnement, d'investissements et le bilan.

52 27 personnes sont présentes dont 24 ayant droit de vote.

53 L'assemblée est informée que la séance est enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-
54 verbal.

55 **2. PV de la dernière assemblée**

56 Comme annoncé dans la convocation, le procès-verbal du 29 mars 2022 soumis à l'assemblée
57 n'est pas lu. Il pouvait être consulté dès le 17 mars 2023 au secrétariat de la paroisse, et a été
58 mis à disposition 30 min. avant l'assemblée.

59 Le président relève les points principaux de l'an passé : un investissement de CHF 600'000.00
60 pour la rénovation de la collégiale ainsi qu'une demande de délégation de compétence. Ces
61 demandes ont été acceptées par l'assemblée.

62

63 Aucune remarque n'est faite, le PV du 29 mars 2022 est accepté à l'unanimité.

64 Le président remercie l'assemblée ainsi que l'ancienne secrétaire Mme Myriam Catherine pour
65 l'élaboration du PV, et présente la nouvelle secrétaire, Mme Anne-Françoise Phillot.

66 **3. Rapports du conseil de paroisse**

67 **4. Comptes 2022, rapport de la commission financière**

68 **5. Budget 2023, rapport de la commission financière**

69 **Généralités :**

70 Le président mentionne quelques informations générales :

71 Au 31 décembre 2022, le nombre de catholiques était de 3'191, contre 3'118 en 2021, soit
72 73 paroissiens de plus. Il y a eu 15 sorties d'Eglise en 2022 et 5 sorties de la Corporation
73 Ecclésiastique Cantonale, contre 21 en 2021, 20 en 2020, 22 en 2019 et 12 en 2018.

74 En septembre 2022, MM. les abbés Martial Python et Vincent Lathion ont quitté Romont. La
75 paroisse a accueilli M. l'abbé Daniel Agbeti en tant que curé modérateur. Il le remercie pour sa
76 présence à tous les conseils et pour ses compétences.

77 La répartition des dicastères est :

78 M. Dominique Ayer : Ferme, Dons et relations sociétés

79 M. Bruno Clerc : Maison St-Charles

80 Mme Cristina Marques : Collégiale

81 M. Luc Mo Costabella : Cure, Pastorale

82 M. Benoît Chobaz : Affaires générales, Finances, Archives

83 Il remercie tous les membres du conseil pour le grand travail effectué durant les séances et surtout
84 en dehors. Il relève que les bâtiments demandent un grand investissement de la part des
85 conseillers responsables. Des travaux ont été réalisés dans tous les bâtiments durant l'année.

86 Il rappelle que la législature 2018-2023 arrive à son terme et que l'assermentation des nouveaux

87 conseillers aura lieu le 29 avril à Siviriez pour tout le canton. Le nouveau conseil se constituera
88 lors de la séance du mardi 2 mai 2023 avec la nomination du/de la président-e, du/ de la vice-
89 président- e et la répartition des dicastères.

90 M. Dominique Ayer quittera le conseil à la fin de cette législature, il ne s'est pas représenté. Une
91 seule liste comportant les noms des quatre conseillers sortants et de Mme Laure Mussilier a été
92 déposée ; celle-ci n'a pas été contestée. De ce fait les candidats ont été élus tacitement.

93 Le président accueille chaleureusement la nouvelle conseillère, Mme Laure Mussilier,
94 administratrice de l'entreprise Laure TV, sous les applaudissements des paroissiens présents, et
95 la remercie de rejoindre l'équipe.

96 Il remercie M. Dominique Ayer, "monument" et mémoire de la paroisse, pour ses 17 années
97 passées au sein du conseil dont 15 ans en tant que vice-président. Il informe que M. Ayer
98 poursuivra son mandat de président au conseil de gestion de l'Unité pastorale. Il relève que la
99 paroisse perd un conseiller assidu, pointilleux, précis et un bon camarade. Sous les
100 applaudissements, M. Ayer reçoit un signe de reconnaissance pour tout le travail accompli.

101 Il remercie la nouvelle secrétaire qui a su rapidement s'intégrer au sein du conseil, et la caissière
102 pour son investissement dans la paroisse.

103 **Comptes 2022 et budget 2023 :**

104 Le président présente le résultat des comptes 2022 et le résultat prévu au budget 2023 et détaille
105 son dicastère.

106 **Résultat des comptes 2022**

107 **Fonctionnement global :** Excédent de revenus avant amortissements non-obligatoires de
108 CHF 92'575.19, des amortissements complémentaires de CHF 86'155.00, pour un excédent de
109 revenus final CHF 6'420.19. Le budget 2021 annonçait un bénéfice de CHF 1'210.00.

110 L'exercice 2022 est revenu à la normale après la période pandémique, des rentrées fiscales
111 supplémentaires et quelques économies ont permis le résultat positif présenté.

112 **Investissement global :** Seul un montant lié à St-Charles de CHF 16'155.00 a été utilisé. Le
113 crédit d'investissement de CHF 600'000.00 pour la collégiale n'a pas été touché.

114 **Budget 2023 :**

115 **Fonctionnement global :** Excédent de charges prévu : CHF 9'584.40

116 **Investissement global :** Un crédit conséquent sera proposé dans les rapports de la Maison St-
117 Charles et de la Ferme. Les charges effectives proposées pour l'année 2023 sont de
118 CHF 90'000.00.

119 **010 Assemblée et conseil paroissiaux :**

120 **Comptes de fonctionnement 2022 :** Le président indique une diminution des charges de
121 CHF 4'160.20. Economie au niveau des séances annexes du Conseil et des charges sociales y
122 relatives, et charges supplémentaires à la suite des départs de la secrétaire,
123 Mme Myriam Catherine et de M. l'abbé Martial Python.

124 **Budget de fonctionnement 2023 :** Augmentation des charges de CHF 8'618.00. Un montant de
125 CHF 6'000.00 a été prévu pour les frais d'élection de la nouvelle législature, celui-ci ne sera pas
126 utilisé, l'élection 2023 ayant été tacite.

127 **020 Administration générale :**

128 **Comptes de fonctionnement 2022 :** Augmentation des dépenses de CHF 2'642.65 due entre-
129 autre au changement de secrétaire (frais de publication, classe et charges salariales supérieures
130 tenant compte de l'âge de la collaboratrice). L'achat d'un ordinateur, d'un écran et d'un
131 destructeur de document ont été effectués pour le secrétariat. Quelques petites économies ont
132 été réalisées dans divers secteurs tels qu'apéritifs, rencontres et archives.

133

134 **Budget de fonctionnement 2023** : Augmentation des charges de CHF 11'050.00 due à
135 l'indexation des salaires du personnel de 2,5 % au 1^{er} janvier 2023.

136 L'assemblée n'a ni remarque ni question.

137 **029 Maison St-Charles**

138 **Comptes de fonctionnement 2022** : M. Clerc informe que les charges sont inférieures de
139 CHF 14'000.00 par rapport au budget. Ce résultat est dû aux diverses mesures d'économies
140 d'énergie notamment sur le chauffage, ainsi qu'à une diminution des charges d'entretien du
141 bâtiment au vue des investissements futurs. Les recettes sont supérieures au budget : recettes
142 effectives d'environ CHF 10'000.00 et dons en location d'environ CHF 21'000.00.

143 **Budget de fonctionnement 2023** : Le budget 2023 de CHF 40'683.00 prend en considération
144 les hausses tarifaires annoncées pour l'électricité et le chauffage à distance, une diminution du
145 compte achat et entretien de CHF 3'200.00 et des estimations prudentes des locations (-
146 CHF 2'500.00) et des dons en location (- CHF 16'000.00).

147 **Comptes d'investissement 2022** : 029.504.05 Réaffectation des locaux

148 Un montant de CHF 16'155.00 a été utilisé. Les travaux de peinture du bâtiment 124 sont bien
149 avancés. La cage d'escaliers, les portes ainsi que la coupole ont été repeintes aux couleurs
150 d'origine choisies par l'architecte de l'époque, M. Fernand Dumas.

151 **Projet de rénovation de la maison St-Charles**

152 M. Clerc relate l'historique et le détail du projet de rénovation :

153 A la suite de l'achat de la Maison St-Charles à l'évêché en 1975, une remise en état du bâtiment
154 a été effectuée : démontage des dortoirs pour en faire les locaux des scouts, démolition des
155 vieilles douches au sous-sol, nettoyage du galetas, etc... Un entretien suivi des bâtiments et la
156 construction de la salle polyvalente ont été effectués durant les cinquante dernières années. En
157 revanche, la cuisine n'a pas beaucoup changé mis à part quelques appareils ménagers, le
158 réfectoire date probablement des années 1970.

159 En septembre 2021, contact a été pris auprès du bureau d'architecte Deillon-Delley afin de définir
160 les travaux à prévoir pour conserver le bâtiment et empêcher sa perte de valeur. La première
161 étude a été rendue en avril 2022 et les différents devis en août de la même année. Beaucoup de
162 professionnels tels qu'ingénieur en ventilation et sanitaire, électricien et cuisiniste ont aidé à
163 l'élaboration du dossier. L'ECAB a été contacté et a transmis ses exigences au niveau sécurité
164 incendie. Un diagnostic des polluants du bâti a été demandé, le résultat est rassurant : il n'y a
165 que peu d'amiante. Elle se trouve dans les vieux tableaux électriques, dans l'isolation du passe-
166 plat, dans le mastic des verres des portes battantes et dans le système d'aération/ventilation de
167 la cuisine. Ceci ne nécessite pas de grands coûts d'élimination de déchets dangereux.

168 Dans le montant total de l'offre des réserves ont été calculés par le bureau d'architecture afin
169 d'assumer d'éventuelles surprises en cours de travaux. L'augmentation du taux de TVA, effective
170 en 2024, a été calculée. Pour cet important lifting du bâtiment, la demande de crédit se monte à
171 CHF 950'000.00.

172 M. Clerc ajoute que le Conseil estime que c'est le moment d'investir tant que la paroisse peut
173 encore compter sur les impôts des personnes morales. La société Nespresso paye déjà des
174 impôts sur les départements qui ont été rapatriés à Romont et vont payer sur une partie
175 supplémentaire de leurs activités dès 2025. Le Conseil est conscient des incertitudes concernant
176 les taux hypothécaires ; il propose d'effectuer ces travaux en plusieurs étapes. Les crédits
177 d'investissements pour chaque étape seront demandés en assemblée de paroisse.

178 Pour l'année 2023, seul un crédit d'investissement de CHF 50'000.00 sera proposé en votation.

179 Le chiffrage des travaux est le suivant :

180 - Travaux préparatoires	CHF 10'000.00
181 - Bâtiments : installations électriques, installations CWS, 182 menuiserie, luminaires, aménagements intérieurs, 183 architectes, etc.	CHF 540'000.00

184	- Equipement d'exploitation	CHF 132'000.00
185	- Aménagement extérieur	CHF 18'000.00
186	- Frais secondaires : documentation, autorisations,	
187	provisions et réserve	CHF 36'000.00
188	- Ameublement et décoration	CHF 44'000.00
189	- Réserve pour divers et imprévus	CHF 170'000.00

190 Les travaux effectués seront :

- 191 - Sous-sol : réfection des crépis
- 192 - Cuisine : pose d'un nouveau carrelage, changement de certains appareils (frigo, lave-vaisselle, meubles, etc..) et apport de nouveaux, réfection du système de ventilation.
- 193
- 194 - Réfectoire, réfection dans son intégralité afin de le rendre plus attrayant à la location soit :
- 195 installation d'un plafond phonique, changement du meuble du fond, rénovation du passe- plat,
- 196 installation d'un comptoir frigorifique, installation de nouvelles tables.
- 197 - Salle polyvalente : création d'un office dans l'actuelle salle 12 pour le service traiteur,
- 198 changement du tapis de sol.
- 199 - Couloirs : réfection des crépis sous les fenêtres, mise en conformité des installations électriques,
- 200 mise aux normes incendie avec création d'un chemin de fuite avec installations de portes anti-
- 201 feu à chaque étage en lieu et place des portes battantes pour un coût avoisinant les CHF
- 202 100'000.00.
- 203 Extérieurs : réfection des tablettes en molasse côté rue (infiltrations d'eau), remise en état du
- 204 chemin en gravier (humidité sur les murs du sous-sol)

205 M. Clerc relève que la création de l'office pour la polyvalente ainsi que les équipements
 206 supplémentaires pour la cuisine ont un coût d'environ CHF 175'000.00. La grande partie du crédit
 207 demandé concerne donc l'entretien du bâtiment.

208 **Budget d'investissement 2023** : le montant des investissements en 2023 sera de
 209 CHF 50'000.00.

210 Il remercie M. Christoph Stocker, concierge, pour son travail, pour l'accueil et le service qu'il
 211 donne aux utilisateurs du bâtiment. Il remercie également les locataires fixes ou occasionnels
 212 sans qui ce bâtiment serait bien moins vivant.

213 L'assistance n'ayant ni question, ni remarque, le président remercie M. Clerc pour l'immense
 214 travail effectué pour la préparation de ce dossier. Il ajoute qu'il faut être conscient que ce bâtiment
 215 est le parent pauvre de la paroisse par rapport à la collégiale. Le Conseil a eu une grande réflexion
 216 sur l'opportunité de dépenser encore CHF 950'000.00. Il sera nécessaire d'effectuer des
 217 emprunts. Les calculs ont été faits en tenant compte de l'augmentation des taux hypothécaires.
 218 Le budget de fonctionnement pourra assumer ces charges supplémentaires dans les années qui
 219 viennent (amortissement obligatoire de 2% plus les intérêts). La situation fiscale actuelle est
 220 favorable et assez stable, elle permet de le faire, ce qui ne sera peut-être plus le cas dans
 221 quelques années. Il souligne qu'investir, c'est s'enrichir et qu'il faut que ce bâtiment reste vivant.
 222 C'est un bijou qu'on se doit de maintenir ; il est le centre pastoral de l'UP Ste Marguerite Bays.

223 Il relève que les travaux de peinture au bâtiment 124 sont remarquables et que cela vaut la peine
 224 d'aller voir, c'est un plus pour le patrimoine paroissial.

225 **030 Pastorale**

226 M. Mo Costabella rappelle le départ M. l'abbé Martial Python après 10 ans de ministère et de
 227 l'abbé Vincent Lathion.

228 Il a une pensée pour les prêtres retraités de l'Unité pastorale qui sont décédés l'année passée,
 229 l'abbé Paul Dévaud et l'abbé Maurice Genoud. Il a eu la joie d'accueillir l'abbé Daniel Agbeti
 230 comme nouveau curé de Romont, ainsi que l'abbé Fabien Benz. L'abbé Benz et Frère Francis
 231 occupent la cure. Ce dernier est engagé à 90% dans l'UP. Il remercie l'abbé Daniel Agbeti pour
 232 son enthousiasme, sa bonne collaboration avec le conseil de paroisse et le félicite pour s'être
 233 très vite intégré dans la paroisse et ses spécificités.

234 Il relève que la vie pastorale a été marquée par un retour à la normale après le COVID, les
 235 paroissiens ont été heureux de pouvoir célébrer messes et fêtes sans restriction.

236 Il remercie toutes celles et ceux qui ont aidé à vivre de belles célébrations, à commencer par nos
237 prêtres, la sacristine, les servants de messe, les lectrices et lecteurs, l'organiste et les groupes
238 d'animation musicale, les chœurs et leurs directeurs, le groupe d'animation des messes des
239 familles, les ministres de la communion, les pleureuses, les scouts, les catéchistes, le personnel
240 de nettoyage ainsi que toutes les personnes donnant d'eux-mêmes pour permettre à tous de se
241 tourner vers le Seigneur.

242 M. Mo Costabella informe que de nombreuses messes auparavant animées par les prêtres faute
243 de chœur disponible, sont assurées dorénavant par de jeunes femmes. Le programme de chants
244 en lien avec la liturgie est préparé de concert avec M. Yves Piller. Il le remercie pour la mise en
245 place de ce programme et pour son coaching.

246 Il remercie également les personnes qui s'engagent pour l'animation des enterrements, la
247 préparation au mariage, l'encadrement des différents groupes liés à la paroisse ou le partage de
248 la société St-Vincent de Paul. Il relève que la vie paroissiale est trop riche pour qu'il puisse penser
249 à toutes et tous et remercie toutes celles et ceux qu'il aurait oublié.

250 **Comptes fonctionnement 2022 :**

251 **390 Cultes et célébrations**

252 Les comptes présentent une diminution de CHF 7'304.44 par rapport au budget. L'arrivée à la
253 retraite de M. Yves Piller n'avait pas été prévue, d'où une diminution des charges sociales. Il y a
254 eu moins de dépenses, surtout au niveau des frais liés au COVID

255 **391 Ministère pastoral**

256 CHF 23'281.74 en dessous du budget. La participation à l'UP et à la Caisse des ministères ont
257 baissé à la suite de la diminution du pourcentage de prêtres.

258 **Budget de fonctionnement 2023 :**

259 **390 Cultes et célébrations**

260 Augmentation des charges de CHF 3'736.00, provenant de la nécessité d'acheter de nouvelles
261 étoles et chasubles ainsi que le renouvellement des costumes pour la crèche vivante.

262 **391 Ministère pastoral**

263 Baisse des charges de CHF 25'000.00 en lien avec la diminution du pourcentage des prêtres.

264 L'assemblée n'a ni question ni remarque.

265 **Collégiale**

266 Mme Marques note que l'année 2022 a été très calme au sein de la collégiale.

267 **394 Eglise et lieux de culte**

268 **Comptes de fonctionnement 2022 :** Diminution des charges par rapport au budget de
269 CHF 2'725.10. Quelques économies ont été faites notamment sur l'électricité CHF 507.90, le
270 système de sécurité CHF 502.10, la surveillance de l'ouvrage CHF 300.00.

271 Quelques petits travaux de lifting se sont avérés nécessaire dans le souci de conserver au mieux
272 le mobilier et matériel de la collégiale : restauration du buffet de la sacristie, remplacement serrure
273 (forme de cœur) du meuble contenant le matériel funéraire, réparation des assises des stalles,
274 pose d'un nouveau système de sonorisation, changement des lampes au chœur (remplacement
275 par des LEDS).

276 Mme Marques exprime sa gratitude à Mme Michelle Baechler pour son dévouement, son
277 incroyable bonne humeur, sa gentillesse, sa disponibilité et son implication au sein de la
278 collégiale, cela depuis 25 ans au 1er juillet 2022. Elle remercie également Mme Pinhel et sa
279 remplaçante, Mme Flores, qui assurent le nettoyage impeccable de la collégiale.

280 **Comptes d'investissement 2022 :** 394.503.19 Rénovation façades collégiale

281 Le crédit de CHF 600'000.00, voté en 2022, n'a pas été touché. Un soumissionnaire écarté de la
282 procédure pour non-respect des conditions du marché public sur invitation, a fait recours auprès
283 du Tribunal cantonal, gelant de ce fait le début des travaux. Le recourant a été débouté et les
284 travaux pourront commencer tout prochainement. Les travaux préparatoires ont été menés en
285 2022, soit l'établissement du cahier des charges et les appels d'offres selon les directives des
286 marchés publics sur invitation.

287 **Budget de fonctionnement 2023** : Augmentation des charges de CHF 678.40. Un montant
288 supplémentaire a été prévu pour l'indexation des salaires. Une augmentation des charges
289 d'électricité et de chauffage est prévue même si, pour le chauffage, le degré de température
290 programmé a été baissé suite aux directives de l'évêché.

291 **Budget d'investissement 2023** : aucun investissement n'est prévu

292 L'assemblée n'a ni question ni remarque.

293 **Sociétés et dons**

294 **590. Partage et entraide**

295 **Comptes de fonctionnement 2022** : Augmentation des charges de CHF 22'173.75. M. Ayer
296 informe que le total de dépenses pour les dons en 2022 se monte à CHF 7'100.00 soit un
297 dépassement du budget de CHF 1'100.00, mais il rappelle que le budget avait été abaissé tout
298 en réservant la possibilité d'un prélèvement jusqu'à CHF 3'000.00 dans la réserve en cas de
299 nécessité. A la lecture du résultat final des comptes, le Conseil a décidé de ne pas effectuer de
300 prélèvement dans ladite réserve.

301 Les dons aux sociétés paroissiales sont conformes au budget, soit CHF 25'500.00

302 Les dons en location sont passés de CHF 34'560.00 en 2021 à CHF 51'073.00 revenant ainsi
303 aux montants des années d'avant COVID. Pour rappel, ce montant se retrouve comme entrée
304 sous St-Charles. Le montant budgétisé était de CHF 30'000.00

305 **Budget de fonctionnement 2023** : Augmentation des charges de CHF 7'000.00. Le total des
306 dons ordinaires se monte à CHF 9'000.00, dont CHF 3'000.00 seront prélevés dans la réserve,
307 montant mentionné sous le compte 990.482.00. Les dons aux sociétés sont diminués de CHF
308 1'000.00 par la suppression du don à la jeunesse. Le montant estimé pour les dons en locations
309 se monte à CHF 35'000.00, M. Ayer rappelle que ce montant n'a aucune incidence sur le résultat
310 financier du budget.

311 M. Ayer remercie toutes les sociétés liées à la paroisse pour tout ce qu'elles font pour la
312 communauté et pour les bonnes relations qu'elles entretiennent avec les autorités paroissiales.

313 Le président note que le montant CHF 35'000.00 représente des dons en locations attribués aux
314 sociétés ; les locations concernant la pastorale ne sont pas comptées dans ce chiffre. Il relève
315 que la paroisse se montre généreuse envers les différentes sociétés du district.

316 L'assemblée n'a ni question ni remarque.

317 **900. Impôts**

318 Le président rappelle que, par soucis de protection des données la caissière, Mme Stéphanie
319 Oberson, est la seule habilitée à connaître les détails des impôts.

320 **Comptes de fonctionnement 2022** : Le montant global des entrées fiscales est inférieur aux
321 comptes 2021 mais supérieur au budget 2022 de CHF 53'115.93. Ceci est dû à :

322 - Augmentation des recettes fiscales de l'impôt sur le revenu des personnes physiques
323 de CHF 52'000.00 ;

324 - Augmentation des recettes fiscales des prestations en capital de CHF 4'000.00 ;

325 - Augmentation des recettes fiscales de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales
326 de CHF 39'000.00 ;

327 - Diminution des recettes fiscales de l'impôt sur la fortune de CHF 6'000.00 ;

328 - Diminution des recettes fiscales de l'impôt à la source de CHF 22'000.00 ;

329 - Diminution des recettes fiscales sur le capital de CHF 26'000.00.

330 La caissière présente un histogramme sur l'évolution des impôts depuis 2018.

331 - Les recettes sur le revenu et la fortune sont assez stables. Elle relève la forte érosion des
332 recettes de l'impôt à la source découlant d'un certain nombre de personnes passées à la taxation
333 ordinaire en cas de possession de bien immobilier ou à l'obtention d'un permis C d'établissement.

334 Les prestations en capital, impôt sur le prélèvement du 2^{ème} ou 3^{ème} pilier A sont relativement

335 stables. L'impôt sur le bénéfice a quant à lui chuté en 2020 suite à l'introduction de la RIE3, le
 336 taux d'imposition cantonale étant passé de 19,86 % à 13,72%. Cette baisse a été compensée
 337 dès 2021 par l'arrivée de nouvelles entreprises assujetties. L'impôt sur le capital ne suit pas le
 338 même schéma ; il est en constante diminution, d'une part à cause de la baisse du taux
 339 d'imposition de 0,16% à 0.1% et d'autre part par la correction des acomptes versés en trop par
 340 le SCC en 2021. Les montants trop perçus pour l'année fiscale 2021 ont dû être ristournés, ce
 341 qui donne un résultat négatif en 2022. La compensation RIE3 est un montant attribué durant sept
 342 ans afin d'atténuer les pertes de recettes fiscales dues à l'entrée en vigueur de la nouvelle
 343 réforme, mais cela ne compense pas entièrement les pertes.

344 **Budget de fonctionnement 2023** : Augmentation de CHF 3'276.00. La caissière informe être
 345 restée prudente dans l'estimation des rentrées fiscales avec la prise en compte de la baisse de
 346 l'impôt sur le capital qui se répercutera probablement encore sur l'exercice 2023.

347 **940. Capitaux et emprunts**

348 **Comptes de fonctionnement 2022** : Diminution de CHF 266.53. Le président rappelle que les
 349 capitaux et emprunts sont les intérêts que la paroisse paye sur les emprunts effectués. Le budget
 350 se montait à CHF 25'442.00 et dans les comptes à CHF 25'175.47.

351 Il détaille le récapitulatif des emprunts à ce jour selon le schéma présenté.

Emprunt	Année	Montant initial	Taux amortissement	31.12.2021	31.12.2022
Bénéfice curial	2009	400'000.—	2 %	304'000.—	296'000.—
Bénéfice curial	2014	300'000.—	3 %	237'000.—	228'000.—
BCF	2017	1'700'000.—	3.035 %	1'493'600.—	1'442'000.—
Bénéfice curial	2019	180'000.—	2 %	169'200.—	163'800.—
Bénéfice curial	2022	175'000.—	3 %	0.—	175'000.—
		2'755'000.—		2'203'800.—	2'304'800.—

352
 353 Le président relève que les emprunts sont faits auprès des Bénéfices curiaux au maximum. Le
 354 taux des intérêts des BC est toujours 1% en dessous des taux de références de la BCF. Le taux
 355 d'amortissement est de 2% au minimum légal par la CEC. L'emprunt fait auprès de la BCF
 356 concerne les travaux de rénovation et chauffage de la collégiale. D'autres emprunts vont
 357 également être effectués pour le crédit de rénovation de CHF 600'000.00 voté l'an passé.

358 L'assemblée n'a ni question ni remarque.

359 **941. Cure**

360 M. Mo Costabella indique que le changement de locataire fut l'occasion de faire les à-fonds de la
 361 cave au grenier, de rénover la table du salon et de remplacer le lave-vaisselle vieux de 30 ans.

362 Il remercie Mme Brigitte Girard qui assure ménage, repas et blanchisserie des prêtres, ainsi que
 363 M. Stocker pour tous les petits travaux de réparation.

364 **Comptes de fonctionnement 2022** : Augmentation des charges de CHF 783.00. Il y a eu plus
 365 de dépenses à la suite du déménagement du prêtre, une entreprise ayant dû intervenir pour vider
 366 les objets qui encombraient la cure depuis de nombreuses années. Il y a une diminution des
 367 recettes locatives, provenant de l'occupation à mi-temps de Frère Francis.

368 **Comptes d'investissement 2022** : 941.503.11 Assainissement de la cure
 369 Aucuns travaux n'ont été effectués en 2022. Il reste un budget résiduel de CHF 32'035.15 qui
 370 pourra être utilisé pour les rénovations de la salle de bains, de la cuisine et du balcon qui se
 371 dégrade.

372 **Budget de fonctionnement 2023 :**
373 Augmentation des charges de CHF 2'193.00. Adaptation des coûts énergétiques (électricité et
374 chauffage à distance), diminution des entrées locatives.

375 L'assemblée n'a ni question ni remarque.

376 **942.Ferme**

377 **Comptes de fonctionnement 2022 :** Augmentation de CHF 2'016.30. M. Ayer informe qu'il y a
378 une augmentation des charges liée essentiellement à la hausse du prix du mazout ainsi que des
379 frais d'entretien pour le changement de fenêtres au studio (pour un montant de CHF 4'530.00) et
380 quelques réparations mineures. Au total, les charges sont supérieures de CHF 1'929.30 alors que
381 les entrées sont inférieures de CHF 87.00.

382 **Comptes d'investissement 2022 :** aucun investissement durant l'année

383 **Budget de fonctionnement 2023 :** Augmentation des charges de CHF 2'320.00. Les chiffres
384 sont quasi identiques à 2022, seul le poste du chauffage est en forte hausse (total CHF 2'260.00).

385 **Budget d'investissement 2023 :** Pour la première fois depuis de très nombreuses années, le
386 Conseil de paroisse propose un budget d'investissement pour la ferme, les derniers travaux ayant
387 été faits dans les années 1985 lors de la transformation en appartement. En effet, à la suite du
388 changement des fenêtres du studio, le Conseil a constaté la nécessité de remplacer la totalité
389 des fenêtres. La porte d'entrée de l'appartement de Mme Schmoutz était complètement voilée et
390 irréparable. Le travail a été commandé en automne dernier et la nouvelle porte posée au début
391 mars de cette année. S'agissant d'un montant assez conséquent, il est inclus dans la demande
392 de crédit d'investissement.

393 L'assemblée n'a ni question ni remarque.

394 **990. Amortissements et provisions :**

395 **Comptes de fonctionnement 2022 :** Augmentation de CHF 103'155.00. La caissière relève que
396 c'est un poste assez aléatoire du fait des amortissements obligatoires et sur-obligatoires effectués
397 selon le résultat comptable. Au niveau du budget, l'amortissement obligatoire est calculé à un
398 taux de 2 %. Pour les comptes 2022, il y a eu un amortissement sur-obligatoire de CHF 160'155.00,
399 ceci grâce aux résultats bénéficiaires.

400 **Budget de fonctionnement 2023 :**

401 Augmentation de CHF 2'000.00. Le budget reste stable par rapport au budget global ; selon le
402 résultat, il y aura la possibilité d'amortir un peu plus.

403 **Comparatifs :**

404 Les rapports des différents dicastères étant terminés, le président présente quelques graphiques
405 comparatifs :

406 Résultats comptables de 2019 à 2022 après amortissements :

407 2019 : en dessous de CHF 1'000.00

408 2020 : pratiquement nul

409 2021 : CHF 3'500.00

410 2022 : CHF 6'420.10, le budget prévoyait un excédent d'un peu plus de CHF 1'000.00.

411

Présentation des charges en % :
 3 % Assemblée et conseil paroissiaux
 9 % Administration générale
 16 % Maison St-Charles
 5 % Culte et célébrations
 35% Ministère pastoral
 13 % Eglise et lieux de culte
 7 % Partage et entraide
 6 % Impôts
 2 % Capitaux & emprunts
 2 % Cure
 2 % Ferme

Présentation des produits en % :
 0 % Assemblée et conseil paroissiaux
 1 % Administration générale
 14 % Maison St-Charles
 0 % Culte et célébrations
 0 % Ministère pastoral
 0 % Eglise et lieux de culte
 0 % Partage et entraide
 79 % Impôts
 0 % Capitaux & emprunts
 2 % Cure
 4 % Ferme

412 Répartitions par regroupement des dicastères :
 413 56 % Culte et célébration, Ministère pastoral, Partage
 414 44 % Assemblée et conseil paroissiaux, Administration, St-Charles, Collégiale, Cure, Ferme

415 L'assemblée n'a aucune question sur les comptes.

416 **Investissements 2022 :**

417 Pour rappel, seul un montant de CHF 16'155.00 a été utilisé au bâtiment St-Charles

418 Récapitulatif des investissements en cours :

Comptes d'investissements	Année budget	Crédits votés au 31.12.2022	Dépenses au 31.12.2022	Solde	Etat
Administration		CHF -	CHF -	CHF -	
Néant					
Pensionnat St-Charles		CHF 120 000,00	CHF 97 567,90	CHF 22 432,10	
029.504.05 Réaffectation locaux	2020	CHF 120 000,00	CHF 97 567,90	CHF 22 432,10	en cours
Collégiale		CHF 600 000,00	CHF -	CHF 600 000,00	
394.503.19 Restauration façades extérieures	2022	CHF 600 000,00	CHF -	CHF 600 000,00	
Cure		CHF 150 000,00	CHF 56 118,35	CHF 93 881,65	
941.503.09 Etude aménagement de la cure	2011	CHF 45 000,00			
Etude aménagement de la cure suite	2015	CHF 50 000,00			
		CHF 95 000,00	CHF 33 153,50	CHF 61 846,50	en cours
941.503.11 Assainissement de la cure	2020	CHF 55 000,00	CHF 22 964,85	CHF 32 035,15	en cours
Ferme		CHF -	CHF -	CHF -	
Néant					
TOTAL		CHF 870 000,00	CHF 153 686,25	CHF 716 313,75	

419

420 L'assemblée n'a pas de question sur les investissements

421 **Bilan au 31.12.2022**

422 Actifs : CHF 4'726'851.74

423 Passifs : CHF 4'720'431.55

424 Variation de fortune : CHF 6'420.19

425 L'assemblée n'a pas de question sur le bilan.

426 **Rapport de la commission financière comptes 2022**

427 M. Christophe Girard donne lecture du rapport. La commission s'est entretenue avec le président
 428 et la caissière. Au vu des renseignements et documents obtenus, la commission financière
 429 recommande à l'assemblée d'approuver les comptes de fonctionnement et d'investissement
 430 2022.

431 **Votes**

432 Le président invite l'assemblée à voter les comptes de fonctionnement 2022. Par vote à main
 433 levée, l'assemblée accepte les comptes de fonctionnement 2022 à l'unanimité.

434 Le président invite l'assemblée à voter les comptes d'investissement 2022. Par vote à main levée,

435 l'assemblée accepte les comptes d'investissement 2022 à l'unanimité.
436 Le président invite l'assemblée à voter le bilan 2022. Par vote à main levée, l'assemblée accepte
437 le bilan 2022 à l'unanimité.

438 **6. Investissement**

439 **Rénovation de la Maison St-Charles bâtiment 126**

440 **Rapport de la commission financière**

441 M. Christophe Girard donne lecture du rapport. La commission financière a examiné avec intérêts
442 la demande de crédit de CHF 950'000.00. Cette demande a fait l'objet d'une discussion nourrie
443 et constructive. Il s'avère que ces travaux sont nécessaires afin de pérenniser le bâtiment et de
444 le rendre attractif et compétitif pour la location, ressource importante dans le budget de
445 fonctionnement de la paroisse. La paroisse peut faire face à cette dépense. Le crédit de CHF
446 950'00.00 sera financé par un emprunt ou les disponibilités de la paroisse. Au terme de leur
447 analyse, ils préavisent favorablement cette demande de crédit.

448 Le président remercie la commission financière et soutien par des personnes compétentes
449 discussion importantes. Il prend note que dans les deux rapports, la commission mentionne la
450 prudence.

451 **Vote**

452 Le président invite l'assemblée à voter la demande de crédit de CHF 950'000.00. Par vote à main
453 levée, l'assemblée accepte la demande de crédit de CHF 950'000.00 à l'unanimité.

454 **Budget de fonctionnement 2023**

455 Le président rappelle le résultat du budget de fonctionnement 2023.

456 **Rapport de la commission financière**

457 M. Marc Delabays donne lecture du rapport de la commission. Les dossiers complets fournis par
458 la caissière, le président et les membres du conseil ont grandement facilité leur tâche. Il invite
459 l'assemblée l'accepter.

460 **Vote**

461 Le président invite l'assemblée à voter le budget de fonctionnement 2023. Par vote à main levée,
462 l'assemblée accepte le budget de fonctionnement 2023 à l'unanimité.

463 **Budget d'investissement 2023**

464 **Rapport de la commission financière**

465 M. Jean-Marc Fasel donne lecture du rapport de la commission. Le total des investissements
466 prévu pour 2023 se monte à CHF 90'000.00, composé de :

467 1. CHF 50'000.00 pour St-Charles, planification et mise en route des travaux liés au crédit global
468 de CHF 950'000.00 voté précédemment.

469 2. CHF 40'000.00 pour la ferme, remplacement des fenêtres et de la porte d'entrée (extérieure)
470 d'un appartement

471 Grâce aux explications convaincantes du président, de la caissière et des conseillers paroissiaux,
472 la commission financière préavis favorable le budget d'investissement 2023 et propose à
473 l'assemblée de l'approuver.

474 **Vote**

475 Le président invite l'assemblée à voter le budget d'investissement 2023. Par vote à main levée,
476 l'assemblée accepte le budget d'investissement 2023 à l'unanimité.

477 **7. Election des membres de la commission financière**

478 Le président rappelle qu'une nouvelle législature va débiter et la commission financière est à
479 renouveler. Les trois membres actuels se représentent. Le président relève que M. Christophe
480 Girard, est membre depuis 20 ans, M. Marc Delabays, depuis 10 ans et de M. Jean-Marc Fasel
481 depuis 15 ans.

482 Le président demande s'il y a d'autres candidats dans la salle. Ceci n'étant pas le cas, il propose
483 de les élire par applaudissements. Il les remercie pour leur travail, leur soutien, la sécurité qu'il
484 donne au Conseil de paroisse et à l'assemblée, ainsi que pour l'excellente collaboration.

485 **8. Désignation des candidats à l'élection des représentants des paroisses à la** 486 **Corporation Ecclésiastique Cantonale**

487 Le président rappelle que la paroisse de Romont doit désigner pour l'Unité pastorale trois
488 candidats qui vont la représenter au législatif de la Corporation Ecclésiastique Cantonale, il s'agit
489 du Grand Conseil de l'Eglise catholique.

490 La paroisse de Romont se doit de présenter deux candidats, ceux-ci doivent être élues par
491 l'assemblée. Les autres paroisses doivent présenter un candidat par paroisse respective. Lors
492 de l'assemblée de l'UP, trois personnes seront élues parmi tous les candidats. Lors de la dernière
493 législature, M. Christophe Girard, membre de notre commission financière, était l'un d'eux, mais
494 il ne se représente pas. Le président lui cède la parole.

495 M. Girard relate son parcours durant cinq ans au sein de la CEC, en particulier à la commission
496 de gestion. Il relève qu'il est important qu'une personne d'un exécutif représente les paroisses au
497 sein de la CEC. C'est un travail assez administratif, beaucoup de chiffres et peu de pastoral.
498 Quatre séances par année sont agendées, elles ont lieu le samedi matin. Une séance de groupe
499 entre la Gruyère et la Veveyse peut être ajoutée. Sur les quatre séances, deux sont effectives,
500 elles concernent les comptes et le budget. Les deux autres sont occasionnelles surtout en année
501 électorale ou selon les objets à traiter.

502 Le président le remercie pour son engagement durant une législature et pour ses explications.
503 Aucune personne n'étant intéressée dans l'assemblée, il propose de présenter M. Bruno Clerc et
504 M. Dominique Ayer en tant que suppléant, sachant que ces deux personnes ont un commerce et
505 travaillent le samedi matin. Le président informe que beaucoup de personnes ont été contactées,
506 sans succès.

507 Le président propose à l'assemblée d'élire M. Clerc et M. Ayer comme candidats à la candidature
508 des représentants de l'UP à la CEC et remercie ceux-ci. L'assemblée les nomment par ovation.

509 **9. Message de M. le curé**

510 M. le curé Daniel Agbeti relève que c'est ça première année dans l'UP. Il découvre, observe,
511 consulte, il ne prend pas de décision, il écoute. Il présente sa gratitude et sa reconnaissance pour
512 les moments partagés lors des célébrations, des rencontres para liturgique, des concerts. Il
513 remercie également l'assemblée qui se dévoue, qui travaille de près ou de loin, chacun à sa
514 manière, selon ses potentialités, ses charismes, son temps et qui amène sa petite pierre pour la
515 construction de l'édifice spirituelle qui nous rassemble.

516 Il présente ses remerciements aux différents acteurs, aux artisans de la vie paroissiale, à tous
517 ceux qui travaillent d'arrache-pied pour la bonne marche de la paroisse, à tous ceux qui œuvre
518 pour sa cohésion sociale et son épanouissement spirituel. Il relève que le Conseil de paroisse
519 travaille avec un grand dévouement pour que la paroisse tienne humainement et spirituellement
520 et renouvelle sa profonde gratitude.

521 Il informe que le conseil de communauté s'est réuni le 25 janvier dernier et qu'il a bien démarré.
522 Il attire l'attention sur le fait que le conseil de communauté reste ouvert à l'apport de contribution
523 de chacun.

524 Il mentionne qu'il reste en contact avec l'abbé Martial Python, il est d'une grande aide par ses
525 conseils et le remercie. Depuis le départ des trois prêtres, il y a un vide de 60%. Il y a un grand
526 mécontentement de la part des paroisses de l'UP concernant les messes mensuelles. C'est un

527 grand chantier de réflexion et il n'y a pas de grandes forces pour des projections. L'abbé Martial
528 Python pourrait prochainement quitter Siviriez avec son petit pourcentage. Il n'y a plus de prêtre
529 retraité dans la région. Il a contacté le Père Benoît Marie de la Fille-Dieu pour une aide
530 occasionnelle, il ne ferme pas la porte mais à rappeler qu'il est prioritairement pour la Fille-Dieu.
531 Il a abordé l'abbé Ambroise du monastère d'Orsonnens, il peut également aider c'est à discuter.
532 L'évêque ne peut pas faire de miracle, il n'y a plus assez de prêtres. Les paroisses environnantes
533 ont les yeux braqués sur Romont avec les messes le samedi soir et le dimanche matin. Elles ne
534 trouvent pas normales qu'elles n'ont qu'une messe par mois. Il essaye de leur répondre que
535 Romont est le centre et pour que l'UP existe, il est nécessaire que le centre soit fort pour qu'elles
536 puissent graviter tout autour.

537 Au niveau de l'UP et des deux agents pastoraux, Mme Chantal Terreaux et M. Marius Stulz vont
538 arriver à la retraite dans cinq ans. Il est en pleine consultation auprès des catéchistes afin de
539 trouver des personnes qui serait d'accord d'entreprendre la formation nécessaire pour les
540 remplacer. Les forces sont frêles.

541 Il remercie Mme Michelle Baechler pour son engagement auprès de servants de messe et pour
542 tout ce qu'elle fait pour la communauté.

543 Il informe que le 9 septembre aura lieu, à Siviriez, la rencontre cantonale des servants de messe,
544 le 24 juillet les JMG à Lisbonne et en 2024 le pèlerinage des servants de messe à Lourdes.

545 Il a hâte de découvrir le déroulement de la procession des Pleureuses et il compte sur la
546 participation de tous pour vivre en profondeur la Semaine Sainte. Il souhaite à tous une excellente
547 montée vers Pâques.

548 Le président remercie l'abbé et relève qu'il peut compter sur le conseil dans la mesure de ses
549 possibilités.

550 **10. Divers**

551 Le président donne la parole à l'assemblée.

552 M. Ayer adresse un clin d'œil à M. Pierre-André Rapelli à la suite de l'assemblée générale du
553 chœur La Cécilienne du 17 février. Son « année d'apprentissage » en tant que président de la
554 société étant arrivé à son terme, il lui remet un CPC « Certificat Paroissial de Capacité » afin de
555 l'encourager à poursuivre sa belle mission aussi longtemps que le regretté M. Michel Schmoutz.

556 M. Rapelli relève que c'est le plus beau certificat qu'il n'ait jamais reçu et remercie le conseil. Il
557 relève que ce fut une année un peu chaotique, que ce n'était pas une sinécure de succéder à
558 M. Schmoutz. Il a dû tout apprendre sur l'administration d'un chœur, de la paroisse, etc... Il
559 remercie le conseil de paroisse pour l'aide fourni à La Cécilienne. Il ajoute que deux médailles
560 Bene Merenti seront remises le 18 mai prochain. Il espère qu'il y aura enfin quelques forces vives
561 supplémentaires pour renforcer le chœur, celui-ci devenant vieillissant.

562 M. Ayer relate son parcours depuis sa première assemblée le 15 décembre 2005, présidée par
563 M. Jean-Louis Pasche, au côté de M. Alexandre Bourqui, Mme Marie-Madeleine Morel,
564 Mme Catherine Helfer et M. Bruno Clerc. Lors de cette séance, le dicastère de la ferme lui a été
565 attribué. Il a repris la vice-présidence au départ de Mme Morel. Depuis toutes ces années, il est
566 resté fidèle à « SA » ferme. Durant ces 17 ans et 5 mois, il a éprouvé énormément de plaisir à
567 siéger et à côtoyer ses collègues lors des quelques 300 séances du conseil ainsi que les caissier
568 et caissières, secrétaires et prêtres qui se sont succédé(e)s tout au long de son parcours. Sans
569 oublier les membres de la commission financière et les paroissiens. Il a beaucoup appris sur des
570 sujets aussi divers que le service des apéros paroissiaux, la pastorale, l'art choral, musical et
571 pictural, l'entretien des bâtiments, l'histoire, etc. Les moments forts de la pastorale, de nombreux
572 souvenirs de rigolades, de moments de détente passés en commun resteront gravés dans sa
573 mémoire.

574 Il lui reste à participer à une dernière séance du Conseil et pense que ces réunions vont lui
575 manquer les premiers temps. Peut-être que dans quelques années, il reprendra le rôle de
576 conseiller dans « Dominique, le retour ».

577 Il termine son message en remerciant pour le présent reçu et en souhaitant à la paroisse
578 catholique de Romont, particulièrement à son conseil, bon vent pour ces prochaines années.

579 La parole n'étant plus demandée, le président remercie l'assemblée pour leur participation et la
580 confiance donnée au conseil de paroisse. Il remercie la commission financière, la caissière pour
581 les comptes et le budget, la secrétaire, la représentante des scouts et particulièrement
582 M. Dominique Ayer. Il annonce qu'il est temps de passer, comme de coutume, au verre de l'amitié.

583
584 M. Ayer reprend la parole et pour « la dernière fois depuis 15 ans de vice-président », il remercie
585 le président pour les très nombreuses heures de travail et l'énergie qu'il met au service de la
586 paroisse.

587 L'assemblée prend fin à 22h20

Le président La secrétaire

588 Benoît Chobaz Anne-Françoise Phillot

589 Annexes : Rapports de la commission financière